

Règles d'inscription au championnat - Championship Entry Rules

Pour les événements de couple et solo. For couple and Solo events

Le Championnat Canadien fermé de danse sportive 2026

2026 Canadian Closed DanceSport Championships

• Seuls DanseSport Québec (DSQ) et Canada DanceSport (CDS) ont juridiction lors de ces événements. • Toutes les catégories championnats Canadiens Fermés se dérouleront selon les règles du CDS. Il est de la responsabilité des participants de se familiariser avec les règlements et de s'y confirmer. Les règlements sont disponibles à : Règlements - Rules • Dans TOUS les Championnats Canadiens Fermés un des deux partenaires doit être citoyen Canadien à la date de la compétition régionale désignée comme événement de qualification et l'autre doit se conformer au règlement 7.04 de DSC Annexe B. Pour Solo le participant doit être citoyen canadien. Tous les compétiteurs doivent présenter leur carte de membre en règle de leur association régionale et de l'association nationale pour obtenir leur numéro de compétiteur et doivent présenter sur demande une preuve de citoyenneté, une preuve d'âge avec photo d'identité tel qu'un passeport ou une carte de citoyenneté. DSC et l'organisateur se réservent le droit de demander ces preuves pour fin de vérification en tout temps le jour du Championnat, afin d'être éligible à ces dits championnats. • Tous les compétiteurs doivent présenter leur carte de membre en règle de leur association régionale. • Tous les compétiteurs âgés de moins de 18 ans doivent faire compléter le document ci-dessus mentionné par un des parents ou par le tuteur. • Tous les compétiteurs qui veulent danser dans ces championnats doivent remplir le formulaire 'anti-dopage' et le faire parvenir avec le formulaire d'inscription. • Tenue vestimentaire de compétition obligatoire pour tous les championnats. Le code vestimentaire sera appliqué rigoureusement. Veuillez référer au dancesport.ca pour les détails complets. • Chaque compétiteur doit se procurer un billet d'admission pour le jour de l'événement. Il n'y aura aucun remboursement sur les frais d'admission après la date limite. Les inscriptions ne seront pas traitées tant que les droits d'inscription et les billets ne seront pas intégralement payés. • Toute inscription reçue et acceptée après la date limite (26 mars 2026) exigera des frais supplémentaires (voir bon de commande). L'inscription tardive sera refusée si elle requiert l'ajout de rondes supplémentaires. Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'événement. Les événements peuvent être annulés en cas d'inscriptions insuffisantes. • Tous les compétiteurs doivent s'enregistrer au moins 60 minutes avant l'heure prévue de leur ronde. • Il est de la responsabilité de chacun d'être prêts à danser au moins 20 min avant leur catégorie. Aucun délai ne sera accordé pour les retardataires. Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire si nécessaire. • L'utilisation de « spray tan » est strictement interdite sur les lieux.	• Only DanseSport Québec (DSQ) and Canada DanceSport (CDS) have jurisdiction over these events. • All Canadian Closed Championship categories will be run according to CDS rules. It is the responsibility of participants to familiarize themselves with the rules and ensure they comply with them. The rules are available at: Règlements - Rules • In ALL Canadian Closed Championships one member of the couple must be a Canadian Citizen as of the day of their regional qualifier and the other must comply with CDS Rule 7.04 Schedule B. For Solo, the competitor must be a Canadian Citizen. All competitors must present their valid Regional Association membership card including proof of CRAD registration when obtaining competition numbers and must also be fully prepared at all times to present satisfactory proof of citizenship and age, preferable picture ID such as a passport or citizenship card. CDS and the organizer reserve the right to request such proof to their satisfaction at any time on the day of the Championships, as a condition of competing or receiving presentations. • All competitors must present their valid Regional Association membership card. • Competitors under 18 years of age must have a release signed by a parent or legal guardian. • All Championship competitors must complete the 'antidoping' form and return it with the entry form. • Competition dress is obligatory for all Championships. Le code vestimentaire sera appliqué rigoureusement. Refer to the CDS www.dancesport.ca website for full details. • Each competitor must purchase an admission ticket for the day of the event. There are no refunds for entry fees. Registrations will not be processed until the registration fees and tickets are fully paid. • There will be an extra fee for entries received and accepted after March 26, 2026 (see Order Form). Entries will only be accepted after the deadline if this does not necessitate additional rounds. No entries will be accepted on the day of the event. Events may be cancelled if there are insufficient entries. • All competitors must register at least 60 minutes prior to their scheduled event. • All competitors must be ready to compete at least 20 min prior to their event. Competition events will not be delayed for competitors who arrive late. • The use of spray tan is strictly forbidden on the premises.
--	---